
Revue d'Alsace

Revue d'Alsace

138 | 2012
Varia

Roger Lehni (1936-2011) ou une histoire de l'Inventaire

François Petry



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1636>
DOI : 10.4000/alsace.1636
ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

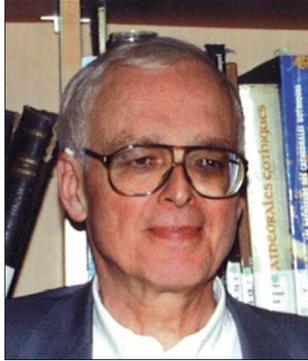
Date de publication : 1 septembre 2012
Pagination : 431-439
ISSN : 0181-0448

Référence électronique

François Petry, « Roger Lehni (1936-2011) ou une histoire de l'Inventaire », *Revue d'Alsace* [En ligne], 138 | 2012, mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1636> ; DOI : 10.4000/alsace.1636

Tous droits réservés

Roger Lehni (1936-2011) ou une histoire de l'Inventaire



Roger Lehni est décédé le 30 octobre 2011, à l'âge de 75 ans. Il était né à Mulhouse en 1936. Sa mère était Alsacienne, mais, du point de vue du caractère et dans sa façon de fonctionner, Roger Lehni apparaissait surtout marqué par l'ascendance suisse de son père¹. Il a été marié à Nadine Léonet et de cette union est née une fille. Par un engagement fort dans son activité professionnelle, Lehni s'est acquis des mérites durables : à titre institutionnel à la DRAC – Direction régionale des affaires culturelles –, il a eu en charge l'Inventaire des richesses artistiques de l'Alsace pendant quelque 37 ans. Ayant exercé des fonctions dans le domaine de l'archéologie notamment, parallèlement à Roger Lehni, le témoignage que je fournirai est en quelque sorte collatéral, de l'intérieur aussi de la « maison » et forcément quelque peu subjectif.

L'histoire professionnelle de Roger Lehni reste entièrement liée à l'Inventaire, mais, il convient de le préciser d'entrée, son action ne s'est pas cantonnée à la région Alsace, elle eut également une portée nationale et même, quelquefois internationale.

Au milieu des années 1960, l'inventaire des richesses artistiques n'est pas une chose tout à fait nouvelle en Alsace : il y avait déjà eu

1. À titre d'illustration, on rappellera un petit épisode : Jean Dumas, en charge de la direction régionale (l'Alsace a fait partie, à partir de 1969, des quelques régions, où les missions de directeur régional des affaires culturelles ont été testées), avait fait savoir à deux de ses collaborateurs, dont Roger Lehni, au tout début des années 70, qu'il entreprendrait des démarches pour leur obtenir une décoration : à sa grande surprise, il avait essuyé deux refus, Lehni justifiant son opposition à toute décoration en faisant valoir son ascendance suisse...

divers essais depuis Schoepfflin et Silbermann, jusqu'aux travaux de Kraus ou Wolff notamment, certains étant même fort réussis pour leur temps². L'ouvrage, *Strassburg und seine Bauten* paru à Strasbourg, chez Trübner, en 1894, à l'initiative de l'*Architekten- und Ingenieur-Verein für Elsass-Lothringen*, avec ses 686 pages et ses 655 plans et figures pouvait également, par son ouverture sur les bâtiments historiques (Cathédrale, etc.) et les réalisations les plus modernes, constituer un modèle intéressant. Mais, le parti général de l'Inventaire des richesses artistiques de la France n'a pas été au départ une ouverture sur la modernité urbaine ou sur l'industrie.

L'Inventaire a été d'abord le souci d'historiens de l'art. On ne peut manquer de souligner le rôle considérable du Prof. Louis Grodecki, de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Strasbourg, qui éprouvait un vif intérêt pour ces questions et travaillait avec André Chastel sur ce sujet depuis 1960. Louis Grodecki a été, avec André Chastel, l'un des deux fondateurs de l'Inventaire en France. Avec Chastel, il a contribué à la mise au point de premières fiches qui étaient destinées aux enquêtes. Chastel devait, plus que Grodecki, s'engager ensuite dans le fonctionnement et la marche de l'Inventaire, préparant des documents pour le IV^e Plan, etc. Louis Grodecki avait orienté certains de ses étudiants vers des analyses de catégories d'édifices, ainsi les églises gothiques d'ordres mendiants (Roland Recht), les églises du XVIII^e siècle (Roger Lehni) ; il devait initier aussi une enquête, alors fort neuve, sur l'art 1900 à Strasbourg. C'est lui qui a formé une partie des premiers chercheurs de l'Inventaire en Alsace.

Pour amorcer l'Inventaire des richesses artistiques, plusieurs régions-tests devaient être d'abord retenues : Grodecki est certainement à l'origine du choix de l'Alsace parmi ces régions (il y avait aussi la Bretagne et la Bourgogne). Roger Lehni avait été longtemps un élève de Grodecki, il figurait parmi les quelques diadoques de celui-ci, en attente d'une charge d'enseignement à l'Université. Il finit cependant par passer un concours d'enseignement (CAPES) et s'apprêtait à rejoindre un poste d'enseignement du secondaire, lorsqu'il a été mis devant un choix : il a rappelé, à diverses reprises, qu'on lui a laissé 24 heures pour se décider à s'engager dans l'aventure de l'Inventaire dont les perspectives n'étaient pas dessinées. Il fit, en 1964, le choix de ce métier où tout était à créer.

Roger Lehni entreprit alors de constituer, autour de lui, une équipe. Parmi les équipiers des premières années, on peut citer – sans être exhaustif –, des chercheurs, frais émoulus de l'Université,

2. En dernier lieu, tous ces essais ont été listés dans le travail documentaire fort intéressant pour la connaissance de l'histoire de l'Inventaire publié par Jean-Philippe Meyer, « Le Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel et sa documentation », *Revue d'Alsace*, n° 134, 2008, 389-417.

comme Marie-Philippe Scheurer, Brigitte Parent, Klaus Nohlen ou des photographes comme Christiane Wild-Block d'abord, puis Jean-Claude Stamm, Jean Erfurth, Bernard Couturier ; certains ont effectué toute leur carrière aux côtés de Roger Lehni. Quelques conservateurs et photographes partirent d'Alsace et certains exercèrent des responsabilités d'importance. Il y eut aussi des relèves, un étoffement de l'équipe, ainsi avec Gilbert Poinot, puis quasiment à une petite génération d'intervalle avec les premiers, avec Alain Hauss, Jean Menninger et bien d'autres plus récemment encore.

À tous, Roger Lehni a su faire partager sa passion et son engagement. Au cours des premières années, le jeune groupe de l'Inventaire donnait même l'image d'une forme de phalanstère travaillant dans l'enthousiasme, sans compter les heures sur le terrain. Selon des témoignages, les jours d'été (période principale d'enregistrement sur le terrain) pouvaient, avec Roger Lehni, être sans fin. Même si R. Lehni a assuré plus tard avoir voulu faire ce métier « non pas pour faire des découvertes » mais « pour servir » – ce qui fut exact –, il est vrai qu'il y eut beaucoup de découvertes dans des sacristies, dans des combles d'édifices publics et qu'elles furent bien stimulantes. On peut rappeler que, dans bien des secteurs, des figures bien connues des sociétés savantes d'Alsace avaient réalisé à la demande de R. Lehni des formes d'inventaire préalable, remplissant des fiches en nombre et alimentant ainsi le secrétariat régional en informations, également qu'une partie de ces érudits (Robert Will et Pierre Schmitt) ont participé activement à la Commission régionale d'Inventaire. Dans certains secteurs, le Service régional d'Inventaire d'Alsace (SRIA) a bénéficié de concours notables, qu'il s'agisse ici d'Antoine Gardner, ailleurs d'Alphonse Wollbrett ou de Henri Heitz ou encore du D^r Krieg, d'Anne-Marie Hickel et de l'abbé Stehlé... et de bien d'autres.

L'objectif ultime, le Graal, proposé par Roger Lehni à son équipe était la couverture de l'Alsace en 2000, soit à échéance d'une bonne trentaine d'années, ce qui relevait d'une utopie totale. Toute une communication, externe et interne, tournait autour de cet objectif. Lehni avait certainement en tête une planification assez générale sur toute cette période. À ma connaissance, une planification sur deux ans était affirmée ; ainsi des agents du Service de l'Inventaire savaient-ils ce qu'ils auraient à faire dans un terme assez lointain, mais ils ressentaient aussi la nécessité d'achever tel travail avant de passer, par exemple, au canton suivant qui leur était affecté. On ne peut nier que ce programme quasi-sacralisé mettait une certaine pression sur les chercheurs.

Réaliser des opérations systématiques et cohérentes de couverture du terrain (architecture, sculpture ou peinture, description des objets domestiques, etc.) supposait la création et la mise à disposition des chercheurs d'outils méthodologiques. Des opérations-tests eurent lieu

pour les analyses d'habitat, ou spécifiquement pour la sculpture : ainsi, furent retenus le canton de Carhaix en Bretagne et celui de Sombornon en Bourgogne ; l'Alsace fut aussi une terre d'expérimentation. L'équipe de Roger Lehni traita la commune d'Ottmarsheim (en raison de l'intérêt majeur de l'église) et une rue de Strasbourg (rue de l'Épine), ces études-tests furent publiées.

On ne peut manquer d'évoquer, ici, le rôle de la « Centrale » (au départ, la « Commission nationale chargée de préparer l'établissement de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France »), dont Roger Delarozière avait été nommé Secrétaire général en 1964. R. Delarozière³ a fait partie des quelques grands administrateurs, anciennement coloniaux, qui ont permis à un ministère neuf, comme l'était celui de la Culture, sans structure et sans fonds de doctrine, de se donner du corps. C'est lui qui suscita et valida les documents de travail. De nombreux ouvrages de référence furent mis au point pour les domaines cités plus haut ; ces ouvrages (Vocabulaires, méthodologie descriptive, Dictionnaire de l'Architecture) connurent parfois plusieurs formes jusqu'aux versions définitives du milieu des années 1970. Une collaboratrice de Roger Delarozière, Marie-Thérèse Baudry, eut, à ses côtés, un rôle important dans la mise en forme éditoriale et la publication de ces ouvrages. Les avancées de l'Inventaire en Alsace furent, bien entendu mises à profit. Il y eut aussi, fort tôt, un intérêt pour le codage, pour les premières formes de l'informatique, domaine où Jean-Claude Gardin, archéologue, qui avait mené l'enregistrement systématique d'opérations de prospections archéologiques en Bactriane, joua un rôle : le SRIA se mit un temps aux fiches perforées. De premières opérations photogrammétriques furent réalisées, l'un des objets d'étude fut la Cathédrale de Strasbourg, et, bien sûr, l'Inventaire d'Alsace fut associé.

Les diverses équipes missionnées dans les cantons étaient ainsi bien armées dans le domaine de l'analyse et de la doctrine. Roger Lehni a mené la barque de l'Inventaire d'Alsace avec intelligence et habileté. En ce qui concerne le choix des secteurs d'étude, il prit clairement le parti de laisser d'abord les grandes villes de côté⁴. La priorité a été donnée

3. Roger Delarozière devait passer quasiment du pays bamiléké à la Culture. Après avoir structuré solidement l'Inventaire, il fit un « tour extérieur », comme Drac en PACA, et revint ensuite en Centrale pour organiser avec la même efficacité un second département de ce ministère, l'archéologie : il transforma le maigre Bureau des fouilles en un Service de l'Archéologie (ultérieurement Sous-Direction, comme l'Inventaire ou les Monuments) et posa, là-aussi des bases solides et durables.

4. Ce choix était, à la fois scientifique, priorité étant donnée au départ à tous les monuments et objets intéressant l'histoire de l'art (l'intérêt était quasi-inexistant à ce moment-là pour le patrimoine industriel) et d'une certaine manière politique, avec l'idée de couvrir un maximum de cantons et de susciter ainsi l'intérêt des grandes collectivités. Du fait des destructions multipliées,

à quelques cantons d'entrée de vallée (Thann, Saverne, Guebwiller) : ces cantons présentaient à la fois des grands monuments (St-Thiébaud à Thann, châteaux et églises de Saverne, grandes églises de Guebwiller) et une diversité d'autres monuments importants et intéressants à documenter. Lehni devait ainsi nouer des contacts avec de grands élus (Schielé, Zeller, Haby). Très vite, des contacts ont donc pris forme avec les conseils généraux des deux départements, puis, à partir de sa création en 1973, avec le Conseil régional d'Alsace. Dans le choix des études de cantons, le SRIA a pratiqué systématiquement une alternance équilibrée des départements. Les publications étaient un des temps forts de l'activité de l'Inventaire. Avec raison, Roger Lehni a toujours porté une attention « maniaque » aux publications, suivant de façon tatillonne le travail rédactionnel, gérant le choix des maisons d'édition, se montrant sourcilieux sur la mise en page. Le résultat est là : les publications de l'Inventaire portent la marque durable de la qualité.

Une bonne communication était ensuite développée, avec en premier lieu les ouvrages produits par l'Inventaire, mais aussi par le biais d'expositions comprenant des photographies, relevés, etc. Ces expositions ont été multipliées dans les cantons, dans les grandes villes (avec au moins une présentation à Paris) jusque dans les années 1980. R. Lehni a fort bien communiqué également par le biais de tableaux et cartes, ces dernières montraient la progression de la couverture du territoire. J.-Ph. Meyer a rendu excellemment compte de la réalité du travail effectué, on se référera à son travail paru précédemment dans la *Revue d'Alsace*⁵ : évolution des méthodes d'enregistrement, types de publications, schémas montrant les types et formes de couverture par les publications. Les premiers ouvrages (relevant de l'Inventaire fondamental) apparaissent irremplaçables, mais on n'imagine plus de telles réalisations, ne serait-ce qu'en raison de l'évolution du droit de l'image, etc. Avec ses publications, ses résultats cartographiés, R. Lehni a gagné durablement le concours des collectivités. Deux associations successives, présidées par un élu, ont ainsi collecté des financements issus des collectivités, qui venaient largement abonder les moyens fournis par l'État.

On rappellera également l'ouverture de Roger Lehni sur ce qui s'était fait et se faisait toujours au-delà des frontières (particulièrement en Allemagne et en Suisse), ce qui le distinguait certainement d'un bon nombre de ses collègues nationaux. Après une quinzaine d'années d'expérience et un bilan déjà remarquable, également en raison de

à la fin des années 60 et au cours des années 70, dans les secteurs urbains, par exemple à Strasbourg, une petite cellule de veille et d'enregistrement fonctionnait avec Brigitte Parent.

5. Article cité, voir note 2.

contacts entretenus précisément avec des voisins allemands (comme Hans Jakob Wörner) et suisses du monde de l'Inventaire, R. Lehni était armé pour organiser un colloque sur l'Inventaire qui allait faire date. En 1980 (année déclarée en France comme étant du Patrimoine), ce colloque sur les Inventaires des biens culturels en Europe eut lieu principalement au Bischenberg du 27 au 30 octobre, sous la présidence d'André Chastel. Ce colloque a réuni, pour la première fois, un assez grand nombre de pays (représentants de la plupart des pays européens, ainsi que quelques participants extra-européens, d'Afrique et d'Amérique) et a permis d'examiner les formes des inventaires des divers pays européens et ainsi de multiplier les échanges. Lehni fut bien entendu la cheville ouvrière des *Actes* de ce colloque : cet ouvrage⁶ parut en 1984 (sous forme de *Cahiers de l'Inventaire N° spécial*).

En 1992, dans une continuité certaine de ce premier colloque, un nouveau colloque fut organisé à Nantes, cette fois-ci, par le Conseil de l'Europe et le Ministère français de l'Éducation nationale et de la Culture : ce nouveau colloque eut pour suite une Recommandation du Comité des ministres aux États membres relative à la coordination des méthodes et des systèmes de documentation en matière de monuments historiques et d'édifices du patrimoine architectural, cette Recommandation fut publiée par le Conseil de l'Europe en décembre 2001.

S'il a joué d'évidence un rôle majeur dans les commissions spécifiques à l'Inventaire, régionales et éventuellement nationales, il a eu également un rôle très apprécié dans les commissions régionales des monuments historiques, où ses avis toujours très solides et motivés étaient pris en compte. Il a fait partie aussi de comités de sociétés savantes et a trouvé, parfois, le temps de publier des travaux plus personnels, qui n'étaient pas en relation directe avec les dépouillements en cours de l'Inventaire. Trois centres d'intérêt importants ont particulièrement sollicité son attention : l'église d'Ebersmunster, dans la continuité de ses recherches avec Grodecki, le Haut-Koenigsbourg et surtout la Cathédrale, qu'il connaissait excellemment et à laquelle il a consacré quelques articles majeurs. S'il a publié des petits ouvrages et des articles importants, notamment sur ces derniers sujets, la mobilisation que nécessitait le Service ne lui a pas laissé le temps de s'y consacrer autant qu'il l'aurait souhaité.

6. *Actes du colloque sur les inventaires des biens culturels en Europe*, Centre d'études du Bischenberg, Obernai-Bischoffsheim (Bas-Rhin), 27-30 octobre 1980. Paris, Nouvelles Editions Latines, 1984, 539 p.

Ceux qui ont travaillé avec Roger Lehni ou ceux qui lui ont rendu visite se souviennent des rencontres qui avaient lieu dans l'un des bureaux qu'il a occupés au Palais du Rhin : un premier bureau – au rez-de-chaussée – auquel on accédait après filtrage par deux secrétaires (dont longtemps Catherine Marco) était constitué d'une pièce toute en longueur, enfumée aussi, car un temps, Lehni fumait beaucoup. Là, les discussions, toujours techniques et concrètes, avaient lieu sous un tableau de Jo Downing ; ultérieurement, dans son bureau de l'étage, il avait accroché des œuvres de Godwin Hoffmann ou d'Annie Greiner et il affirmait ainsi toujours son goût pour l'art abstrait. Lehni a ainsi été l'un des rares en DRAC, à montrer son intérêt et son soutien pour l'art contemporain. Il s'intéressait également à la musique, à la littérature⁷.

On ne peut manquer d'évoquer la situation singulière de l'Inventaire dans l'administration plus large de la DRAC. Par rapport aux autres services de l'État en région (Équipement, Agriculture, etc.) qui étaient clairement sous le contrôle des Préfets de région notamment, les divers services des DRACS présentaient la particularité d'être des services dits « extérieurs » de l'État, en d'autres termes ils dépendaient directement des bureaux et services centraux du Ministère. Ceux-ci approuvaient la programmation scientifique, délivraient les crédits que les chefs de service en région recevaient longtemps sur des comptes spécifiques. Il existait cependant, notamment dans les quelques grandes préfectures de l'Est de la France (Metz, Strasbourg par ex.), un conseiller culturel auprès du Préfet. Ce conseiller culturel (attaché au Cabinet du Préfet) suivait les questions de Théâtre, d'Opéra, etc. avant que des conseillers spécifiques n'apparaissent aussi dans les DRAC. De tous les services culturels en région, le service des Monuments historiques (un temps Conservation Régionale des Bâtiments de France, puis Conservation régionale des Monuments historiques) a eu, d'abord et longtemps, le plus de visibilité (par l'importance des travaux et les coûts engagés) et attirait donc davantage l'attention du Préfet et de ses services. En d'autres termes, dans les années 60, au moment de la création de l'Inventaire, et jusqu'au début des années 70, l'Inventaire comme les deux Directions régionales des Antiquités (préhistoriques et historiques) disposaient d'une certaine autonomie et rendaient compte surtout aux bureaux centraux. Au vu du développement de l'activité de ces services (Inventaire comme Archéologie), qui se signalaient par une multiplication d'opérations de terrain, par des contacts répétés avec des représentants de collectivités, les Préfets avaient des retours. Pour mieux

7. Sur certains de ses centres d'intérêt, voir Benoît Jordan (ancien de l'Inventaire encore avec R. Lehni), « In memoriam : Roger Lehni (1936-2011) », *Bulletin fédéral*, n° 122, décembre 2011, p. 4.

harmoniser ces fonctionnements assez divers, des directeurs régionaux (Dracs), chefs de l'ensemble des services de la DRAC, ont donc été mis en place, en 1969, d'abord à titre d'opérations-tests dans cinq régions, dont l'Alsace ; la généralisation de cette mesure ne s'est effectuée sur l'ensemble du territoire national qu'en 1977. La définition des fonctions des Dracs devait évoluer également, leurs attributions pouvaient même varier selon les Préfets.

À la DRAC Alsace, les choses se sont d'abord plutôt bien passées, particulièrement avec Jean Dumas, premier directeur des affaires culturelles ou avec Gilbert Monteil qui devait lui succéder. On ne peut occulter le fait qu'ultérieurement des difficultés surgirent, à certains moments, entre tel Drac et certains des services patrimoniaux qui représentaient, dans la DRAC, des « poids lourds », du point de vue de certains, trop autonomes. Il y eut, après les années tranquilles, bénéfiques pour les services, telle guerre picrocholine entre un Drac et un conservateur des Monuments qui se conclut, après inspections générales réciproques, etc., par le départ d'Alsace des deux. Un Drac suivant, peut-être en mal d'autorité, ne trouvait apparemment pas la situation de services patrimoniaux et les liens noués par ceux-ci avec les Collectivités et quelques grands élus conformes à son sens du fonctionnement de l'autorité. Peut-être en raison d'un mode de fonctionnement antérieur⁸, des formes de correspondants furent alors privilégiés dans ces services. Un conflit prolongé, entre ce Drac et Roger Lehni notamment, marqua ces années-là. Ce type de situation ne facilitait pas un fonctionnement serein de service et fut certainement bien éprouvant pour Lehni.

Roger Lehni disposait de solides soutiens à Paris, comme dans l'ensemble des services de l'Inventaire. Il fut, les dernières années, appelé plus souvent à Paris, participait à des groupes de réflexion, mais il resta fidèlement attaché à son poste en région. Parfois pour des administrateurs en Centrale, ce type d'attachement apparaît peu compréhensible : si pour eux, en Centrale, le maintien dans les services est la règle dominante, en contrepartie, dans les services extérieurs (devenus « déconcentrés »), la mobilité leur apparaît plus que recommandée. La spécificité de l'Alsace⁹, la double culture que nécessite le passé de la province surprennent. L'ouverture qui peut exister avec les

8. Un hebdomadaire satirique national devait signaler, au moment de la nomination de ce Drac qui venait de Berlin, qu'il avait relevé antérieurement du Renseignement : ceci ne fut pas démenti.

9. On peut évoquer la surprise d'un sous-directeur de Ministère – excellent administrateur au demeurant – venant pour la première fois en DRAC Alsace et s'étonnant devant l'architecture de la Place de la République et de secteurs de la Neustadt : « Mais, on se croirait à Berlin, ou à Budapest ! ».

pays voisins, ainsi des échanges répétés avec l'Allemagne et la Suisse ne sont pas toujours bien compris.

Au cours de ses dernières années d'activité professionnelle, Roger Lehni connut aussi fâcheusement quelques soucis de santé. Mais, malgré quelques vents mauvais, il a pu tenir le cap. D'une certaine manière, il a réussi, au-delà d'une espérance raisonnable, à mener à bien l'essentiel de son projet initial, ayant couvert avec son équipe, au moment de son départ quelque 90 % du territoire alsacien.

Roger Lehni a tenu un rôle tout à fait éminent dans la fabrication du patrimoine et il en a eu conscience. Au cours de sa retraite, les soucis de santé n'ont pas ménagé Roger Lehni. L'âge venant et la maladie l'ont probablement empêché de produire le grand ouvrage que certains attendaient de lui sur la Cathédrale de Strasbourg. L'âge aussi l'avait rendu sage : dans un discours, au moment de la remise des *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* où ses collaborateurs avaient fourni bien des contributions et où quelques-uns, cependant, n'avaient pas tenu les délais et pu achever leur projet, il s'amusait un peu de cette situation, et citait Erasme parlant de la déraison de ces savants qui, pour écrire des ouvrages, « ne cessent de se torturer ». Peut-on ou faut-il déplorer l'absence de Lehni sur la Cathédrale? Non, car il a publié un bon nombre de contributions de haut niveau sur la Cathédrale et surtout il a construit beaucoup de cathédrales par ailleurs.

François Pétry